

Lettre de VOGLANS

ÉTÉ 2025

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sur les travaux de protection contre les inondations et restauration écologique de la Leysse aval sur les communes de la Motte Servolex et Voglans aura lieu du 16 juin 9 h 00 au 18 juillet 2025 17 h inclus.

Un dossier comprenant l'ensemble des pièces est consultable en mairie de Voglans aux jours et heures d'ouverture du public (sauf jour férié).

Ce dossier pourra aussi être consulté sur le site internet de la mairie

TRAVAUX

Ecole maternelle :

Aménagement d'une classe et la salle de repos sous la médiathèque côté nord pendant les vacances scolaires

Complexe Noël Mercier : sécurisation et de réaménagement des abords

Les travaux ont débuté et se poursuivront tout l'été sur la partie nord vers l'entrée :

- déplacement des contenants enterrés,
- restructuration des espaces verts devant l'entrée,
- pose d'un abri vélo

DEMOUSTICATION

Les agents de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (E.I.D.), **service public**, peuvent procéder à une campagne de démoustication chez vous. Ils interviennent pour contrôler et traiter, le cas échéant, les points d'eau stagnante sur votre demande. Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme.

E.I.D : 04 79 54 21 58

QUELQUES CONSEILS !

Videz les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les bâches couvrant les tas de bois, etc. au moins **une fois par semaine**.

Astuce pour les coupelles : remplissez-les à ras bord de graviers ou de petits cailloux.

Couvrez de façon hermétique tous les récipients comme les réservoirs d'eau de pluie, avec un couvercle ou un tissu fin.

Rangez tous les récipients pouvant contenir ou accumuler de l'eau à l'abri de la pluie ou retournez-les.

Curez régulièrement les rigoles et les gouttières pour éviter la stagnation d'eau.

Jetez tous les objets abandonnés pouvant contenir de l'eau et devenir des lieux de ponte

Entretenez régulièrement votre piscine en veillant au bon fonctionne-



INFOS ANIMATIONS

MERCREDI 09 JUILLET

BIBLIOTHEQUE à ciel ouvert

Rendez vous : aire de jeux de la creuse pour des lectures en plein air de 10h-11h

APERO LECTURE 18H30-19H30 à la médiathèque

JEUDI 07 AOÛT

CLUB DE LA SAINT MARTIN

Pique nique familial

Sont conviés tous les aînés de la commune.

Inscription au 06 77 23 44 90.

11H30 Complexe Noël Mercier

MERCREDI 13 AOÛT

COLLECTE DE SANG

16H30-19H30

Salle Belle Eau

Complexe Noël Mercier

Se munir d'une pièce d'identité



Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies.

Pour vous inscrire www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R43241 ou vous rendre en gendarmerie.



FINANCES

Lors du conseil municipal du 02 juin, les nouveaux tarifs des services périscolaires ont été votés pour une application au 1er septembre 2025 ainsi que les tarifs de location des salles **applicables au 1er janvier 2026**

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 1 ^{er} JANVIER 2026					
Complexe NOËL MERCIER	Salle BELLE EAU	Salle TERRE NUE	Salle PRE FONTAINE	Salles PRE FONTAINE et TERRE NUE	Mairie Salle expo
CAUTION	800€	500 €	300 €	800 €	200 €
Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Week-End (2jrs) Residents VOGLANS	610 €	340 €	////////	////////	
Journée hors week-end Particuliers et Entreprises de VOGLANS (Pour des séminaires)	355 €/jour	255 €/jour	170 €/jour	360 €/jour	
Cérémonies civiles ou laïques ou réception après obsèques	////////	115 €/jour	////////	////////	
Week-end (2JRS) EXTERIEURS					100 € + 20€/jour supplémentaire



Pour vos déplacements pensez au transport collectif

Réservez sur www.ondéagrandlac.fr

Tel : 04 57 60 73 00

ou via l'application Ondéa Grand Lac



Distribution de composteurs individuels **mercredi matin 16 juillet** dans les locaux de Grand LAC.

Réservation obligatoire en ligne sur le site de la mairie ou sur www.grandlac.fr/demarches en ligne

L'eau, une ressource précieuse qui pourrait venir à manquer

Nous consommons 148 litres d'eau potable par jour et par personne !

Comment réduire votre consommation d'eau ? En plus des restrictions, l'adoption des éco-gestes est un bon moyen de préserver les ressources en eau et d'éviter que la situation s'aggrave.



En limitant les arrosages tout en évitant d'arroser en pleine journée,

je limite l'évaporation et j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau



En choisissant des plantes qui résistent mieux à la sécheresse,

comme la lavande, le romarin ou les plantes grasses, j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau



En disposant de la paille au pied des plantes pour conserver l'humidité,

j'entretiens mon jardin en utilisant moins d'eau



En installant un arrosage au goutte à goutte,

j'arrose mes plantes en utilisant deux fois moins d'eau.



En installant un récupérateur d'eau de pluie,

j'arrose mon jardin en évitant au maximum d'ouvrir le robinet



En évitant de laver sa voiture en période de restriction,

j'économise l'eau. Chaque lavage à domicile consomme 200 à 400L